

Commission Recherche Plénière 25 juin 2024

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

D. Boisseuil, B. Brizard, P. Coutelle, J.-P. Fouquet, C. Lebossé, S. Leturcq, S. Mougin, W. Raoul, S. Roland, L. Seabra

Invités : I. Guillouet

Excusés :

N. Batut, J.-C. Billaut, P. Boissé, Ph. Canguilhem, I. Hourpa, G. Dubreuil, C. Gaudy-Graffin, M.-L. Gély, B. Giraudeau, S. Janniard, T. Josse, S. Josso, I. Laffez, M.-F. Lartigue, A. Madoeuf, K. Maheo, J.F. Michaud, A. Oudin, M. Ovide M. Porcheron, B. Saulnier, S. Servais, A. Souillot, C. Van Heijenoort, P. Vourc'h

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation bisannuelle des rapports d'activité de la MSH et du pôle Alimentation – pour information
2. Informations diverses
3. AAP Préciput – révision de l'appel – pour avis
4. AMI SHS – annexe – pour information
5. AAP Chercheurs invités – 1 demande – pour avis
6. Doctorants et chercheurs étrangers : convention de séjour de recherche
7. Questions diverses

1. Présentation bisannuelle des rapports d'activité de la MSH et du pôle Alimentation – pour information

A – MSH VDL – Annexe 1

Xavier Rodier, directeur de la MSH CVL, présente cette Unité d'Appui et de Recherche qui regroupe 22 unités de recherche du territoire régional (UT / UO / INSA) et représente environ 1300 EC ou chercheurs.

Ses activités se concentrent autour de 3 missions principales :

- **Une offre de service** : l'atelier numérique (12 formations dont 3 pour les ED / 5 sessions du séminaire Pratiques numériques / 75 prêts de matériel via PLUS / 142 demandes de service).

- **Une interface Science – Société et Art-Science** 13 conférences débats / 7 expositions / 1 restitution publique de projet / 5 projections de films / 11 émissions La Méridienne en partenariat avec Radio Campus / 9 évènements MSH Val de Loire : conférence, Et si nous parlions.../ Participation Fêtes de la science, Rendez vous de l'Histoire, Journées nationale de l'archéologie, Journée européenne du Patrimoine...
- **6 axes de recherches transversaux** : Ville et études urbaines / Monnaie, économie, finance / Humanités environnementales / Transmission(s), transfert(s), réappropriation(s) / Interactions humaines et sciences des données / La santé dans tous ses états.

B – Le pôle Alimentation

Ce point est reporté à une date ultérieure.

2. Informations diverses

A – Le collège doctoral CVL – travaux / fonctionnement

Le collège doctoral Centre Val de Loire regroupe les 5 écoles doctorales co-accréditées par les universités de Tours et Orléans et par l'INSA CVL. Le travail d'harmonisation des pratiques entre les différents sites s'est poursuivi cette année notamment sur les modalités de calcul des dotations des ED (cf. CR d'octobre 2023/vote du budget 2024), sur l'offre de formation doctorale avec l'élaboration d'un catalogue commun aux 3 sites ou sur les modalités de calcul des décharges des directions d'ED. Ce dernier point sera soumis au vote du CA de juillet. Le mode de calcul repose sur le nombre de doctorants et conduit à une augmentation substantielle des décharges de la plupart des directions d'ED, et notamment des ED SHS (qui passent de 48 à 60h de décharge).

D'autres travaux seront poursuivis en 2024/2025 avec une priorité portée sur l'élaboration des statuts du Collège Doctoral. Il est envisagé un fonctionnement de ce collège avec un coordonnateur, un directoire, des groupes de travail, un conseil. La soumission des statuts sera l'occasion d'un point de discussion et d'échanges au sein de la CR sur le fonctionnement du collège doctoral et, plus précisément, sur la politique relative aux doctorants.

Un autre point sera également à discuter sur le rattachement des HDR aux ED (ou a minima sur un avis des ED sur les inscriptions en HDR).

B – Bourses doctorales

Un point sur les contrats doctoraux est réalisé suite à l'évolution du dispositif Région : allocation de 50 ½ bourses avec la nécessité pour les établissements de trouver des co-financements.

- SSBCV a pu trouver des co-financements pour toutes les ½ bourses Région qui lui avait été allouées
- Les autres ED n'ont trouvé aucun co-financement, malgré plusieurs tentatives. Elles ont donc été contraintes de les co-financer avec des contrats établissement.

Ce nouveau dispositif accroît fortement les déséquilibres entre les ED en termes de financements de doctorats, d'autant plus que certaines ED ou disciplines ont par ailleurs de grandes difficultés à trouver des financements en dehors des dispositifs de bourses doctorales (difficultés d'accès aux Cifre, etc.).

Il sera nécessaire de réaliser un bilan après 2 ou 3 années de fonctionnement, à présenter

à la Région, comme nous nous y sommes engagés.

C – Retours sur quelques RDV importants du mois de juin

🕒 4 juin : présentation à tout l'établissement de 3 projets structurants : Neolaia, Loire Val Health et Loire Valley Innov

Après une présentation succincte des 3 projets, il y a eu des tables rondes autour de différentes thématiques avec des personnes impliquées dans ces projets (porteur.es de WP, chef.fes de projet, étudiant.es, partenaires, etc.). Les thématiques des tables rondes étaient les suivantes :

- . Recherche et interdisciplinarité
- . Formation des personnels
- . Formation des étudiants et doctorants
- . Recherche et valorisation

Cette demi-journée, qui a réuni de nombreux participants (une centaine), a permis de montrer les articulations entre les 3 projets et la manière dont, conjointement ils vont continuer à structurer l'établissement. Les échanges ont été riches et l'évènement a été relayé dans la presse.

🕒 6 juin : Forum des possibles dans le cadre de ASTRES (Agenda Stratégique de TRansformation Écologique et Sociale)

Un des ateliers a porté sur les questions liées à la recherche dans la Transition Ecologique et Sociale (TES). Un travail par petits groupes a permis des échanges d'expériences et des réflexions sur des actions à entreprendre.

🕒 20 juin 2024 : demi-journée de restitution des bilans carbone des labos

Cette demi-journée s'est ouverte par une conférence de Dominique Bourg (philosophe, U. Lausanne) sur les limites planétaires et la responsabilité de la recherche dans la TES. Elle s'est poursuivie par un témoignage de Laurent Pagani (labos 1point5) avant une présentation d'une synthèse des bilans carbone des labos par Simon Lethereau et Myriam Mikhael.

Environ 80 personnes étaient présentes et les échanges qui ont suivi chaque intervention étaient riches et ont démontré l'intérêt du sujet pour l'ensemble des acteurs de la recherche et la nécessaire implication de ceux-ci pour faire évoluer les pratiques.

3. AAP Preciput – révision de l'appel – pour avis

Suite à la première édition de l'AAP PRECIPUT, un bilan a été réalisé et il est proposé d'apporter des changements au cahier des charges pour la seconde édition. Les propositions sont :

- Suppression de la possibilité de décharges
- Recentrage sur des projets portés par les UR (les équipements pour les plateformes, CER, CETU feront l'objet d'un financement spécifiquement dédié)
- Introduction d'un montant minimum (éviter la multiplication des « petites » demandes)
- Ajout d'une borne de dépenses des fonds (gestion des reliquats des UR)
- Calendrier décalé, pour un versement au plus tôt dans l'année civile
- Précision des critères en lien avec les enjeux d'impact environnemental (mobilités, équipement)
- Suppression du visa du SCOP

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

4. AMI SHS – annexe 1 - pour information

Conformément au calendrier de l'AAP, la lettre de manifestation d'intérêt pour le projet porté par l'UT a été déposée le 30 mai dernier.

Un document qui synthétise le projet, dans son état actuel, a été transmis aux membres de la CR.

Après une présentation succincte du document, quelques remarques sont apportées :

- Comme LVH, l'inclusion large de personnes de l'établissement dans la construction du projet au plan disciplinaire mais aussi inclusion de personnels de la DRV
- L'enjeu de la signature de l'établissement avec ce projet, pour compléter la signature autour de la santé et avec une visée inclusive : conception extensive de la notion, qui permet à de nombreux collègues de pouvoir s'y intégrer
- Le lien avec l'ARD « Patrimoine et Tourisme »

5. AAP Chercheurs invités – 1 demande – pour avis

Il est soumis à la CR une demande arrivée hors délais pour figurer sur une « liste complémentaire ». En effet, à l'issue de l'AAP « Chercheurs invités » sur les 24 mois possibles, seuls 23 mois avaient été attribués. Le 24^{ème} mois resté disponible avait alors été « affecté » à l'accueil de chercheur dans le cadre du programme PAUSE (chercheur en exil menacé dans leur pays). Il est convenu que si ce mois n'était finalement pas utilisé dans le cadre du programme PAUSE et si le dossier soumis aujourd'hui était évalué positivement, alors le 24^{ème} mois pourrait être alloué à cette demande.

Il s'agit de l'accueil au sein de l'UMR CITERES du chercheur Andrea TETI, professeur associé en sciences politiques et relations internationales, université de Salerne (Italie). Le référent est Francesco Correale.

L'expertise du rapporteur indique que le projet est clairement présenté, même si les formes pratiques de la collaboration de l'invitée au travail de l'équipe auraient pu être encore précisées ; il correspond aux axes de recherche de l'équipe et au souhait de cette dernière de conforter son activité internationale ; le profil de l'invitée est en adéquation parfaite avec le projet ; le projet peut s'inscrire dans le rapprochement scientifique voulu par l'université entre les universités partenaires du consortium Neolaia.

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

6. Doctorants et chercheurs étrangers : convention de séjour de recherche – présentation par Clément Pinturier (DRI) et Simon Lethereau (DRV)

La loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR) votée le 24 décembre 2020, a créé un nouveau dispositif pour faciliter l'accueil des chercheurs et doctorants étrangers boursiers : le "séjour de recherche", tel que défini à l'article [L. 434-1 du Code de la Recherche](#).

Pour pouvoir en bénéficier, les doctorants et chercheurs étrangers doivent avoir une bourse accordée selon des critères scientifiques par un gouvernement étranger, une institution étrangère ou le ministère français des affaires étrangères. La personne

accueillie doit signer avec l'établissement d'accueil une convention de séjour de recherche qui encadre les modalités de prise en charge et mentionne notamment le montant total du financement (bourse + complément éventuel de l'établissement d'accueil) car ce montant total va déterminer le type de visa.

La procédure complète concernant le séjour de recherche est détaillée dans la [circulaire du 5 mai 2022 \(NOR : ESRS2207381C\)](#) parue au BO.

La mise en œuvre de cette procédure s'est avérée complexe et a nécessité une collaboration forte entre les directions Recherche-Valorisation et Relations Internationales, ainsi qu'une expérimentation auprès de quelques DU. Elle a abouti à la mise en place d'une adresse unique entre les 2 directions sejour.recherche@univ-tours.fr et un formulaire unique pour le candidat disponible en français ou en anglais et accessible via le lien suivant :

https://www.sphinx.univtours.fr/SurveyServer/s/sejour_recherche/Sejour_recherche/saisie.htm

Ce formulaire unique permet de :

- ☞ Prévoir et garantir les délais pour proposer un accueil de qualité
- ☞ Eviter les doubles saisies ou les envois incomplets
- ☞ Produire des conventions adaptées et acceptées par les ambassades

Cette procédure a été simplifiée au maximum et l'encadrant et le candidat sont accompagnés à chaque étape. Il existe un mode d'emploi sur [Utnet](#) et sur le [site web](#), des guides et un glossaire pour l'encadrant et le candidat, un modèle de lettre d'invitation, des interlocuteurs désignés à la Direction des Relations Internationales et par la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

Ce formulaire unique peut être utilisé plus largement pour toute demande d'accueil dans nos unités de recherche d'un chercheur étranger, car il permet de recenser l'ensemble des informations utiles en un endroit unique et à destination des 2 directions pouvant apporter une aide en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.